

BULLETIN
de
l'Association des Professeurs
de
l'Enseignement supérieur et moyen



No. 19. — MARS 1922.

IMPRIMERIE P. WORRÉ-MERTENS, LUXEMBOURG

BULLETIN

de

l'Association des Professeurs

de

l'Enseignement supérieur et moyen



No. 19. — MARS 1922.

IMPRIMERIE P. WORRÉ-MERTENS, LUXEMBOURG

TABLE DES MATIÈRES.

1. Congrès International de l'Enseignement secondaire.	
a) Comité d'honneur	page 1
b) Comité d'organisation	" 2
c) Invitation	" 3
2. Rapport sur le III ^e Congrès International de l'En- seignement secondaire, tenu à Paris du 28 mars au 3 avril 1921 (<i>F. Heuertz</i> et <i>M. Tresch</i>)	" 7
3. Pour les humanités modernes (<i>M. Tresch</i>)	" 11
4. Contre les examens trimestriels (<i>M. Esch</i>)	" 18
5. Um ein englisches Uebungsbuch (<i>J. Feltes</i>)	" 20
6. L'activité de l'Association en 1921 (<i>F. Heuertz</i>)	" 21
7. Nécrologie	" 27
8. Liste des membres	" 28
9. Bibliographie (<i>M. T.</i>)	" 31

Congrès international de l'Enseignement secondaire

sous le haut patronage de

L. L. A. A. R. R. **Madame la Grande Duchesse**
et **Monseigneur le Prince Félix de Luxembourg**

organisé par

l'Association nationale des professeurs de l'enseignement secondaire

à Luxembourg, les 1^{er}, 2, 3 et 4 août 1922.

Comité d'honneur:

MM. Le Comte *J. della Torre de Lavagna*, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de l'Italie, Luxembourg.

Mollard Armand, Envoyé exrtardinaire et Ministre plénipotentiaire de France, Luxembourg.

Le Comte *de Laubespín*, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de la Belgique, Luxembourg.

Altwies François, Président de la Chambre des Députés, Luxembourg.

Reuter Emile, Ministre d'Etat. Président du Gouvernement, Luxembourg.

de Colnet François, Maréchal de la Cour, Luxembourg.

Bech Joseph, Directeur général de l'Instruction publique, Luxembourg.

Thorn Victor, Président du Conseil d'Etat, Luxembourg.

Les anciens Directeurs généraux de l'Enseignement secondaire:

Mongenast Mathias, Vice-Président du Conseil d'Etat, Luxembourg.

Moutrier Léon, Président de la Chambre des Comptes, Luxembourg.

Reiffers Edmond, Notaire, Useldange.

Welter Nicolas, Professeur au gymnase, Luxembourg.

Diderich Gaston, Député et Bourgmestre de la Ville de Luxembourg.

Mayrisch Emile, Président de la Direction générale de l'Arbed, Château de Colpach.

Barbanson Gaston, Président du Conseil d'Administration de l'Arbed, Château de Beggen.

Meyer Aloyse, Directeur général de l'Arbed, Luxembourg.

Wagener Joseph, Conseiller de Gouvernement, Luxembourg.

Manternach François, Directeur du Gymnase, Luxembourg.

Faber Gustave, Directeur de l'École industrielle et commerciale, Luxembourg.

Pletschette Denis, Directeur du Gymnase, Diekirch,

Kauder Jean-Pierre, Directeur du Gymnase, Echternach.

Houdremont Alfred, Directeur de l'École industrielle et commerciale, Esch s. l'Alz.

Ahnen Henri, Directeur du Lycée de jeunes filles, Luxembourg.

Nickels Nicolas, Directeur du Lycée de jeunes filles, Esch s. l'Alz.

Keiffer Jules, Inspecteur général des Ecoles primaires, Luxembg.

Sintmer Nicolas, Directeur de l'École normale des instituteurs, Luxembourg.

Cahen Marcel, Président de la «Site», Luxembourg.

Comité d'organisation:

MM. *Clavière Jean*, Directeur du Bulletin international, Professeur au Collège Jean Bart de Dunkerque, (Nord) France.

Beltette Achille, Secrétaire général du Bureau international, Professeur au Lycée de Tourcoing, (Nord) France.

Heuertz Félix, Président de l'Association nationale des professeurs de l'enseignement secondaire, Délégué du Gymnase de Luxembourg.

Tresch Mathias, Secrétaire de l'Association nationale des professeurs de l'enseignement secondaire, Délégué de l'École ind. et comm. à Luxembourg.

Merten Joseph, Trésorier de l'Association nationale des professeurs, Délégué du Gymnase de Diekirch.

Klaess Pierre, Professeur, Délégué du Gymnase d'Echternach.

Greisch Joseph, Professeur, Délégué de l'École ind. et comm. d'Esch s. l'Alz.

Esch Mathias, Professeur, Délégué du Lycée de jeunes filles à Luxembourg.

Kapp Théodore, Professeur, Délégué du Lycée de jeunes filles à Esch s. l'Alz.

BUREAU INTERNATIONAL
des Fédérations Nationales du Personnel de l'Enseignement Secondaire Public.

Invitation
au 4^{me} Congrès International
de Luxembourg. 1^{er}—4 août 1922.

Messieurs et chers Collègues,

L'idée qui a présidé à la création du Bureau International de l'enseignement secondaire marche à pas de géant et chacune de ses étapes marque un progrès. Au lendemain de la grande convulsion qui a secoué l'Europe, le Bureau International s'est réuni en congrès d'abord à Strasbourg (5—10 avril 1920), où, sur l'invitation de la France et de la Belgique, le Luxembourg confirmait par la présence de trois délégués son adhésion déclarée dès 1914.

L'année dernière, au Congrès de Paris (28 mars—2 avril), les délégués de plus de douze nations se sont donné rendez-vous, et ainsi, grâce à l'initiative de nos amis français et belges, les relations intellectuelles des pays alliés et neutres ont été renouées pour manifester la solidarité des peuples dans le domaine de l'éducation.

Très généreusement les professeurs de lycées de France, afin de permettre l'organisation de ces congrès, avaient abrité le B. I. pour la publication des documents préparatoires et des rapports définitifs des deux congrès. Le congrès de Paris vit la création du «Bulletin International», à la rédaction et aux frais duquel chaque nation s'est engagée à contribuer et dont la direction a été confiée au dévouement de MM. J. Clavière, professeur à Malo-les-Bains, et A. Beltette, professeur à Tourcoing, ce dernier se chargeant des fonctions de secrétaire général du B. I.

Pour le Luxembourg, qui a été désigné par le Congrès de Paris comme lieu de réunion en août 1922, les représentants de l'Association nationale des professeurs de l'enseignement secondaire de ce pays (MM. F. Heucertz, président, et M. Tresch, secrétaire), ont assumé l'honorable mission d'organiser le prochain congrès en escomptant le bienveillant concours de leurs collègues. L'Association des professeurs du

Luxembourg tiendra à honneur de justifier la confiance placée en elle par les fédérations des pays amis! Comme la date de Pâques est celle de la réunion de la Fédération nationale française, la proposition de M. Clavière de se réunir aux grandes vacances d'automne fut unanimement adoptée au Congrès de Paris.

Le Bureau International vient donc par la présente vous inviter à prendre part au Congrès qui se tiendra à Luxembourg, du 1er au 4 août prochain inclusivement.

L'ordre du jour, établi provisoirement à Paris, renferme des questions du plus haut intérêt pour chaque pays. En voici la teneur définitive:

- 1) L'enseignement secondaire féminin.
- 2) La coéducation. — Le personnel mixte dans les établissements secondaires.
- 3) La réorganisation de l'enseignement secondaire.
- 4) Les échanges internationaux et la correspondance interscolaire.
- 5) La Société des Nations et le Travail intellectuel (C. T. I.).
- 6) Codification des lois et règlements concernant l'enseignement secondaire.
- 7) Equivalence des diplômes de fin d'études secondaires.
- 8) Ecole et famille.
- 9) Le Bulletin International.
- 10) Adhésions au B. I. — Réception et propagande.
- 11) Questions diverses.

Les séances du Congrès auront lieu dans les locaux de l'Athénée de Luxembourg, rue Notre-Dame. Une permanence y sera installée dès le lundi, 31 juillet, 3 heures.

La correspondance pourra y être adressée avec la mention: Congrès International de l'Enseignement secondaire, Secrétariat Général, Athénée, Luxembourg.

Voici le *programme* des quatre journées de congrès:

Mardi, 1er août. — A 9 heures, séance d'inauguration dans la salle des fêtes de l'Athénée. — Vers 10 1/2 h., réception des congressistes à la mairie par le Ministre de l'Instruction publique et par les autorités municipales. — A 3 heures, séance de travail.

Mercredi, 2 août. — Séance de travail à 9 heures. — L'après-midi sera consacrée à la visite des curiosités de la ville de Luxembourg: nouvelle Ecole industrielle et commerciale, Musée Pescatore, roseraies de Limpertsberg, etc. — A 8 heures du soir un banquet sera offert aux délégués par le B. I.

Jeudi, 3 août. — Séance de travail à 9 heures. — Dans l'après-midi les congressistes visiteront l'exposition de «l'Art à l'Ecole», organisée à l'Athénée même, et l'Institut Emile Metz de Dommeldange.

Vendredi, 4 août. — Pendant la matinée: Séance de clôture du Congrès. — L'après-midi: Visite de quelque point pittoresque du pays.

Les délégués trouveront au Secrétariat Général, installé à l'Athénée, tous les renseignements désirables, notamment quant au logement et aux repas, tout en restant entièrement libres de prendre leurs dispositions suivant leur convenance personnelle.

En ce qui concerne les passeports, les autorités luxembourgeoises n'exigent plus en ce moment qu'un certificat d'identité avec photographie pour les voyageurs d'origine française, belge et suisse.

AVIS IMPORTANT.

Les congressistes qui désirent traiter l'un ou l'autre point de l'ordre du jour du Congrès, sont instamment priés d'adresser leurs rapports ou propositions, aux fins d'impression, au Secrétaire Général, M. Beltette, avant le 15 mai prochain. Ils voudront également faire décider à temps, au sein de leurs Fédérations nationales, leur adhésion et poser leur candidature au B. I., dont l'acceptation constitue un point de l'ordre du jour du Congrès de 1922.

Convaincus que le Congrès de Luxembourg réunira un aussi grand nombre de représentants de tous les pays que ses aînés et que Messieurs les délégués prendront une part très active à l'organisation du Congrès par une prompte élaboration et l'expédition opportune de leurs rapports, nous exprimons le vif plaisir de revoir à Luxembourg toutes les anciennes connaissances des congrès de Strasbourg et de Paris et d'établir de nouvelles relations par l'intermédiaire du B. I.

Veillez agréer, Messieurs et chers Collègues, l'expression de nos sentiments confraternels.

Pour le Bureau :
F. Heuertz, M. Tresch.
J. Clavière, A. Beltette.

Le Secrétaire général,
A. Beltette,
131, rue de Roubaix,
Tourcoing, (Nord) France.

Rapport

sur le III^e Congrès International de l'Enseignement secondaire,

tenu à Paris du 28 mars au 3 avril 1921.

Plus de douze pays, alliés et neutres, avaient répondu à l'invitation du Bureau International pour prendre part à son Congrès: d'abord la France, représentée par MM. Fedel et Rey, président et vice-président de la Fédération nationale des lycées, M. Clavière, délégué des Collèges, et le secrétaire général, M. Beltette; la Belgique était représentée par un délégué du Gouvernement, M. Cambier, par MM. Pecqueur, van Lède, une vingtaine d'au-

tres; puis le Luxembourg qui a l'honneur de siéger au Bureau avec les deux pays mentionnés; puis l'Italie, la Grande-Bretagne, la Hollande, le Danemark, la Norvège, la Pologne, la Tchéco-Slovaquie, la Yougo-Slavie, la Roumanie, l'Espagne sont représentés par des délégués, dont plusieurs officiels, en tout environ 75 personnes, sans compter les collègues français qui tiennent leurs séances annuelles et nationales séparément. En outre, le Portugal, la Suisse, la Suède, les Etats-Unis et les Indes Anglaises ont manifesté leur intérêt sympathique par des lettres ou des télégrammes. M. Appell, directeur de l'enseignement secondaire de France, qui est empêché, a envoyé une lettre chaleureuse et applaudie.

Mardi, le 29 mars, a eu lieu la première réunion officielle où le programme a été arrêté dans les grandes lignes et la besogne partagée entre trois commissions.

1re Commission: Questions de réorganisation de l'enseignement secondaire (question du stage pédagogique etc.)

2e Commission: Société des Nations: Codification des lois et règlements d'enseignement.

3e Commission: Correspondance interscolaire et échange international de professeurs et d'élèves; Equivalence des diplômes et grades universitaires. Moyens de propagande.

La grosse question inscrite à l'ordre du jour était celle de la **réorganisation de l'enseignement secondaire**, laquelle fut traitée par les deux congrès qui siégeaient parallèlement: la fédération nationale des professeurs de France (lycées et collèges) et le congrès international des treize pays représentés. Car il faut savoir que la loi de 1902 qui organise, en France, l'enseignement secondaire actuel, si heureuse qu'elle ait été en général, a eu le temps de révéler, à l'application, certaines imperfections, et la campagne menée entre autres par «les Compagnons» a eu, malgré quelques exagérations, le mérite de souligner l'urgence de certaines réformes.

Dès la première réunion officielle (mardi matin) M. Rey, vice-président de la fédération des lycées, fit au Congrès international un exposé succinct des réformes projetées: allègement des programmes surtout les premières années, (20 h. de classe par semaine, y compris le dessin et les exercices pratiques), initiation progressive au travail personnel, bifurcation à la 4e année en humanités classiques et humanités modernes, suppression des cycles qui se répètent inutilement, institution d'un professeur principal en chaque classe (celui du français), introduction plus large de la culture physique, réforme du baccalauréat qui doit prouver une véritable culture au lieu d'un bourrage de crâne souvent hâtif et superficiel. voilà les principales retouches proposées par les collègues de France à cet édifice national de l'enseignement qu'ils voudraient plus spacieux et en même temps mieux ordonné. Après de longs débats, la question, n'ayant pas trouvé de solution, fut remise à l'ordre du jour du prochain congrès.

Après cet exposé substantiel un collègue de Lille (Hirsch) donna au débat, d'abord hésitant, sa véritable base en provoquant parmi les délégués

étrangers une espèce de consultation générale d'après les points de vue suivants:

1^o L'enseignement secondaire est-il d'Etat ou privé dans votre pays, ou est-il les deux à la fois?

2^o L'enseignement secondaire est-il gratuit ou payant?

3^o L'enseignement secondaire est-il l'intermédiaire obligatoire entre le primaire et le supérieur?

4^o Dans quelles classes sociales recrute-t-il de préférence ses élèves?

5^o Est-il un enseignement de culture générale ou est-il utilitaire (spécialisé ou les deux à la fois)?

6^o A quel âge commence l'enseignement secondaire?

7^o De quelle manière est organisée la formation des maîtres?

Cette espèce de referendum qui donna lieu à un échange de vues des plus intéressants et d'une valeur documentaire très grande pour la discussion subséquente, fournira les éléments indispensables à une espèce de codification des lois et règlements sur la matière.

Comme il est naturel, les délégués luxembourgeois se sont efforcés, lors de cette espèce de referendum, de montrer le caractère particulier de notre enseignement secondaire qui ne le cède pas, en général, aux autres et dont la tendance démocratique, grâce aux subventions de toutes sortes, a assez vivement intéressé l'assemblée. Cet exposé paraîtra prochainement avec les autres, dans le Bulletin international.

* * *

A côté de cette question qui occupa le congrès pendant deux jours, il y eut la question de l'équivalence de diplômes à laquelle les délégués luxembourgeois attachent une importance toute particulière. *)

«M. Petit-Dutaillis, inspecteur général de l'enseignement secondaire en France, expose la question des Equivalences de Grades au point de vue français. Toutes les mesures prises sont du plus grand libéralisme et son désir est de prendre note des desiderata qui pourraient être formulés pour les étudier dans le sens de la plus large bienveillance, sans toutefois alarmer dans leurs légitimes intérêts les étudiants français. Il donne comme preuve de la bienveillance accueillante des autorités universitaires françaises la signature, le 15 février 1921, par MM. B. Millerand, Président de la République et Léon Bérard, ministre de l'Instruction Publique, d'un décret empreint du plus grand libéralisme, concernant l'accès aux doctorats d'Etat et d'Universités: cette mesure rendra plus facile l'obtention des Equivalences en confiant la décision non plus au Conseil Supérieur de l'Instruction publique, dont les sessions ne sont qu'au nombre de deux par an, mais à la section permanente du même Conseil qui siège sans interruption.»

«Après une discussion fort intéressante le Congrès adopte le vœu suivant, présenté par M. Tresch:

*) D'après le procès-verbal sommaire du Congrès International de Paris 1921. Bulletin International.

«Le Congrès constatant que dans la question de l'équivalence des diplômes de fin d'études secondaires, il y a lieu d'abattre, dans la mesure du possible, les barrières inutiles qui entravent le rapprochement intellectuel et moral des pays adhérents au B. I., fait siennes les vues exposées par les délégués du Luxembourg et invite les autorités universitaires respectives à mettre cette question à l'étude et à y apporter toute la sollicitude et la bienveillance qu'elle comporte.»

«Le vœu est adopté à l'unanimité.»

* * *

En outre, les trois questions de l'échange interscolaire des correspondances et des élèves ainsi que celui des professeurs tel qu'il existe déjà entre divers pays, notamment entre la France, l'Angleterre et l'Amérique, ont fourni une foule de détails intéressants. L'exposé magistral de M. Desclos, professeur au lycée Condorcet à Paris, a eu pour sanction plusieurs votes de l'Assemblée par quoi un comité permanent international est créé qui prend en main, dans chacun des pays adhérents, l'organisation pratique de ces sortes d'échange aussi féconds au point de vue des études que du rapprochement pacifique des peuples.

Toutes ces discussions sur de graves questions de pédagogie alternaient avec des visites à divers établissements, comme au Lycée Hoche (Versailles) et au Lycée Lakanal, où le côté professionnel trouvait encore son compte et où l'accueil était des plus sympathiques. Deux de ces visites revêtirent un caractère plus pathétique et pour ainsi dire officiel: d'abord la visite au tombeau du Poilu Inconnu où tous les représentants déposèrent une gerbe de fleurs, cérémonie d'une touchante simplicité et qui fut commentée chaleureusement par toute la presse parisienne; ensuite la réception solennelle à l'Hôtel de Ville où le vin d'honneur fut offert aux congressistes (mercredi, 30 mars).

Le banquet solennel, donné par les Collègues français au Restaurant Universitaire, Rue Pierre Curie (vendredi soir), fut l'occasion offerte aux délégués des 13 nations pour exprimer, dans des toasts nombreux et toujours applaudis à nouveau, combien la France jouissait de la sympathie universelle des peuples comme Champion du Droit et de la Justice. Il serait trop long de vouloir résumer tant de beaux mouvements oratoires qui avaient, à travers leur variété et le pittoresque des prononciations étrangères, une même grande conviction et pour ainsi dire un même refrain. Le délégué de la Bohême parla de leur roi, notre comte Jean l'Aveugle, et il est curieux de voir comme le petit Luxembourg, parlant par la bouche de ses délégués, éveille toujours un courant sympathique; en outre, ce soir-là, ils furent à l'honneur en ce que le président, M. Petit-Dutaillis, inspecteur général de l'Enseignement secondaire, voulut bien leur attacher les insignes d'officier d'Académie.

Faut-il encore parler du banquet du lendemain, donné par les Congressistes à leurs amis et collègues des Fédérations françaises et où le sénateur

François Albert, agrégé de l'Université et le défenseur fidèle de ses anciens collègues, prononça un discours éloquent pour exposer combien les paroles émouvantes prononcées la veille par tous les hôtes étrangers étaient allées au cœur des plus sceptiques.

En somme, l'impression forte et durable qui se dégage de ce Congrès international est que désormais cet organisme, qui est en progrès depuis Bruxelles et Strasbourg, est sûr de devenir une grande force morale et un véritable parlement pédagogique international. Et d'avoir été désignée dans la dernière séance comme siège du prochain Congrès international (août 1922), voilà pour la petite ville de Luxembourg une grande confiance et un éclatant hommage que l'Association nationale des professeurs du Grand-Duché tiendra certainement à honneur de justifier.

Luxembourg, le 9 avril 1921.

Les délégués,
F. HEUERTZ, M. TRESCH.

Pour les humanités modernes.

«Les anciens sont les anciens et nous sommes
les gens de maintenant.» (Molière.)

Ainsi donc, la vieille «Querelle des Anciens et des Modernes» se rallume en plein 20^{me} siècle, à propos de la réforme de l'Enseignement secondaire en France. A tel point il est vrai que le progrès ne va pas en ligne droite, mais que la marche des générations semble imiter l'ascension en zigzags d'un alpiniste ou, pour employer une image plus familière à mes compatriotes, celle de la fameuse procession dansante d'Echternach (trois pas en avant et deux en arrière!). Certes, nous connaissons mieux, de part et d'autre, la valeur des Anciens et le mérite des Modernes, et il ne s'agit plus, comme du temps de Perrault et de Lamotte, d'établir un «Parallèle» injurieux pour les uns ou les autres. Mais c'est de leur application plus ou moins générale à l'œuvre de l'éducation nationale qu'il s'agit aujourd'hui. Car si l'on fait abstraction de questions, comme : école unique, suppression des cycles, bifurcation retardée jusqu'à un âge plus avancé, toutes réformes au sujet desquelles l'entente serait relativement facile, c'est toujours autour de l'étude du latin et du grec, avec les sanctions y attachées, qu'on se bat principalement et que se poursuivent des discussions de plus en plus âpres. ¹⁾

¹⁾ On sait que, lorsque M. L. Bérard soumit au Conseil Supérieur le questionnaire relatif au projet de réforme de l'enseignement secondaire, soixante professeurs de la Faculté des Lettres, réunis à la Sorbonne, votèrent l'ordre du jour suivant :

«La Faculté des Lettres tout en affirmant son profond attachement aux études qui ont pour objet l'antiquité classique, *repousse tout projet rétro-*

Nous y voyons les opinions les plus contradictoires soutenues par des hommes d'une autorité également reconnue : un fin lettré comme Jules Lemaitre est contredit par un autre comme Marcel Prévost ; un savant comme Paul Appell, recteur de l'Académie de Paris, en désaccord avec le savant et philosophe Gustave le Bon ; des «modernistes» comme Brunot et Gustave Lanson dressés assez paradoxalement en face des maîtres de forge et — du ministre M. Léon Bérard lui-même avec sa réforme.

Quid est veritas ?

Dans notre petit pays où nous avons depuis longtemps réalisé l'école unique et organisé l'enseignement classique à peu près tel qu'il est prôné par le Grand Maître de l'Université de Paris (M. Appell) et où nous assistons de loin au grand débat, nous sommes assez à l'aise pour en parler.²⁾

Et si d'autre part, chez les panégyristes intégraux du latin, c'est trop souvent le cœur qui parle — on sait que le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas — nous sommes personnellement, par nos études classiques et notre expérience acquise dans un établissement secondaire moderne, dans le cas de pouvoir risquer peut-être une opinion désintéressée et impartiale. —

Encore qu'on s'exagère volontiers, entre pédagogues, l'influence de l'école — l'école ne donne pas la mesure des capacités pour la vie, et que de cancre se révèlent plus tard des hommes d'affaires exceptionnels, des capitaines d'industrie, voire des avants illustres — ; encore que nous ne croyions plus à la vertu magique des programmes, accordons-leur une importance relative assez grande pour qu'on s'en préoccupe

grade de réforme de l'enseignement secondaire qui aurait pour effet de supprimer ou de *diminuer les humanités modernes*, de leur refuser la sanction du baccalauréat et de fermer aux élèves qui en sortent soit la Faculté des Lettres, soit d'autres établissements d'enseignement supérieur.

²⁾ D'après «l'Information Universitaire» M. Appell veut l'enseignement secondaire rendu accessible à tous ceux qui en ont les moyens, et aussi, par des bourses multipliées, aux meilleurs sujets de l'école... ; le latin et les sciences obligatoires pour tout le monde au lycée ; puis, à partir de la IV^e, deux sections, dont l'une latin-grec et l'autre latin-langues vivantes. A la fin de la première le premier baccalauréat avec, d'une part : grec, latin, sciences, une langue vivante ; de l'autre : latin, sciences, deux langues vivantes. De plus M. Appell se rattache à l'examen «intérieur» devant les professeurs de la classe, complétés par un professeur de Faculté. A partir de la première, nouvelle bifurcation avec option entre la philosophie et les mathématiques. Cette classe terminale, nous l'appelons «cours supérieurs». Qui ne voit que c'est là «grosso modo» notre Athénée avec la principale différence — imposée géographiquement — d'une langue étrangère en plus (l'allemand) pour toutes nos classes, ce qui entraîne pour nous un horaire beaucoup plus chargé (30 heures au lieu des 20 proposées) ?

et pour qu'on recherche, suivant le grand précepte de l'économie politique: *le minimum d'effort avec le maximum de rendement.*

C'était sans doute là le point de vue qui inspira pendant et après la guerre ceux qui s'appelaient «les Compagnons» et qui voulaient profiter de la dure expérience: faire plus de place à la culture physique et au travail manuel; assurer la gratuité de l'enseignement de bas en haut de l'échelle pour donner à toutes les individualités capables d'une démocratie la faculté d'arriver à leur plein développement et cela dans l'intérêt général; établir une communication entre les 3 étages de la maison universitaire et y ménager des portes et des fenêtres sur la vie pratique, à la manière des Anglo-Saxons; fortifier l'esprit civique et augmenter la force expansive du pays; réserver l'érudition philosophique et spéculative à l'enseignement supérieur, tout en assurant au secondaire une culture générale, n'est-ce pas là le programme aussi généreux que touffu tracé par ces intellectuels, au sortir de la grande épreuve qui avait rapproché un moment toutes les classes et fait croire à une solidarité durable?

Mais là se dresse aussitôt la grande antinomie: *Comment obtenir, par l'enseignement, une culture générale et désintéressée tout en orientant les humanités vers une culture moderne et pratique, plus que jamais nécessaire au relèvement économique?* Voilà, si nous ne nous abusons, le problème posé loyalement.

N'est-il pas curieux d'abord que ces mêmes «Compagnons» aient cru devoir conserver le latin comme base commune de culture et n'est-ce peut-être pas le point de départ de la querelle qui oppose encore en ce moment les meilleurs esprits? Après tant d'autres nous croyons pouvoir y aller de notre humble avis, ne fût-ce que pour contribuer à une adaptation du projet de réforme à notre usage et nous répondons:

Réservez le latin et le grec, comme voulait Condorcet, pour une élite restreinte et ouvrons toutes grandes les portes de l'enseignement moderne réformé et pourvu de sanctions suffisantes pour attirer les forces vives de la nation!

Car, disons-le tout de suite, c'est à la question des sanctions qu'est attaché le sort de toute la réforme. Et les sanctions envisagées qui seraient une entrave au développement économique et, comme dit justement le Conseil Supérieur de l'Instruction publique, une mesure «rétrograde», favoriseraient une surproduction d'esprits contemplatifs et passifs au lieu d'énergies créatrices de richesses.

* * *

Examinons donc d'abord du *point de vue social et politique* — car toute question d'éducation est essentiellement politique au sens élevé et primitif du mot — si la réforme proposée ne serait pas un recul à certains égards.

Dans une grande revue aristocratique nous avons pu lire récemment ceci: «Il faut choisir entre l'immobilité et le mouvement. Chaque géné-

ration fait son choix. La nôtre semble avoir opté pour un *idéal contemplatif* en matière d'intellectualité et de philosophie L'éloge du progrès est un thème désormais prud'hommesque, dédaigneusement abandonné aux orateurs de comices agricoles . . . »³⁾ L'ombre de Monsieur Homais n'a pas été expressément évoquée, il est vrai, mais ne pourrait-on évoquer celle de Don Quichotte? Voilà donc ce qu'écrit d'un cœur léger un écrivain écouté au moment où des hommes clairvoyants, comme A. France, signalent la banqueroute d'une partie de l'Europe et le gouffre béant tout près de l'autre partie; où la France est distancée par les pays Anglo-Saxons et où toute l'Europe est menacée de tomber sous le protectorat de l'Amérique! N'avez-vous donc jamais lu les reportages sensationnels d'un Jules Huret, le formidable essor pris longtemps avant la guerre, par les grandes usines et les grandes ruches bourdonnantes que sont les villes industrielles et commerciales de l'Allemagne et de l'Amérique?⁴⁾

Or, le premier et grand reproche que nous adressons, non pas aux anciens, mais à ceux qui préconisent leur application générale et uniforme à nos programmes d'enseignement secondaire, c'est de *déplacer le centre* de nos études dans un monde factice, en dehors de toutes nos préoccupations modernes; de sorte qu'il n'est pas rare de rencontrer des victimes de ce système d'éducation outré qui savent à fond la constitution d'Athènes ou de Sparte, mais ignorent avec sérénité celle de la 3^e République; qui savent énumérer tous les rois de Rome et la durée de leurs règnes, mais ignorent complètement la vie de Pasteur, de Stephenson ou de Darwin.

Aussi, Ferdinand Brunetière qui est certainement un fervent partisan du latin, est-il assez objectif pour dire à propos de l'enseignement moderne: «Quel sera l'unique avantage d'un type d'enseignement établi sur la base des sciences positives? Ce sera d'entretenir nos enfants de *préoccupations plus actuelles* qu'un enseignement fondé sur les humanités classiques; et je ne nie pas que cet avantage en soit vraiment un. Si l'enseignement n'est pas et, à notre avis, ne saurait être une «préparation à la vie», il ne faut pas cependant qu'il soit séparé de la vie par une espèce de cloison élanche, ni que les maîtres apparaissent à l'élève comme tout à fait étrangers aux préoccupations qui sont celles de ses parents et de ses familiers . . . »⁵⁾

Et tandis que, tout autour, la lutte économique bat son plein, vous vous détourneriez vers un passé mort pour vous promener esthétiquement

³⁾ L'Illustration du 21. 1. 1922.

⁴⁾ Cp. L. Bazalgette: Le problème de l'avenir latin? (Fischbacher, Paris 1903). — A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons? (Firmin Didot, Paris 1901).

⁵⁾ C. van Overbergh: La réforme de l'enseignement, d'après le congrès international de Mons 1905.

à travers des musées où, immobiles et enveloppées de bandelettes, des momies latines et grecques reposent dans leurs attitudes hiératiques.

Sous prétexte qu'une certaine lassitude s'est emparée des esprits de nos contemporains, comme réaction de l'effort inouï dépensé pendant la guerre, vous revenez à vos errements d'antan pour réclamer «l'idéal contemplatif» de saison; et en *faisant d'une langue morte la panacée libératrice de tous vos maux, vous prenez le contre-pied des nécessités économiques*. Or, «en donnant à tous les élèves une instruction identique on obtient un minimum de rendement avec un maximum d'effort.» (Dr. Gustave le Bon.) Ne vous y trompez pas! Nous aussi nous voulons une culture générale à la portée du plus grand nombre possible. Nous aussi aimons mieux, comme dit Montaigne «une tête bien faite qu'une tête bien pleine». Nous aussi, nous voulons une forte culture classique, pour en avoir éprouvé les bienfaits; nous la voulons même très forte, mais seulement pour une élite restreinte, car il y en a trop qui passent, comme l'a dit spirituellement un universitaire célèbre «leur temps à *ne pas* apprendre le latin!» *)

Mais tout cela accordé, il nous sera permis de relever que l'idéal antique est aristocratique quant à son essence et quant à son mode de transmission. L'idéal hellénique (et sa copie, le latin), quelque beau qu'il ait été à un certain moment de l'histoire au point de vue des idées de liberté, de beauté, de vérité humaines, n'est plus celui de notre temps. Une civilisation basée p. ex. sur l'idée que l'esclavage est une institution juste et nécessaire, et que c'est une chose naturelle que neuf esclaves ou demi-esclaves peinent et végètent pour permettre à un seul citoyen libre d'exercer la plénitude de ses droits d'homme, quoi de plus barbare? Est-il bon que des jeunes gens au sortir de nos établissements d'enseignement moyen se bercent encore du préjugé qu'avec leur peau d'âne ils ont acquis le droit d'appartenir à cette aristocratique élite qui est dispensée du travail formant la richesse des sociétés et la grandeur morale de l'homme? N'ont-ils pas leur brevet dûment signé qui certifie leur supériorité sur l'homme qui travaille, et sommes-nous bien sûrs que la tendance à se croire dispensés de tout travail manuel et autre ne trouve son aliment et pour ainsi dire sa justification dans ce préjugé qui flatte la vanité? Le grand nombre de mécontents et de ratés qui ne trouvent pas, dans la vieille Europe, le monde assez attentif à leurs rares mérites où à leurs souffrances exceptionnelles, ne se recrute-t-il pas précisément parmi

*) Le mot si juste est, si je ne me trompe, de Jules Lemaitre qui dit encore ailleurs: «Le latin ne nous donne rien d'essentiel que notre langue natale ne nous ait donné auparavant. Le latin n'est pas la condition expresse d'une culture vraiment distinguée... J'affirme de toutes mes forces que c'est là une illusion... (Opinions à répandre.)

Et le célèbre chimiste allemand Ostwald est encore plus catégorique sous ce rapport.

ces «incompris» qui, réduits par le hasard à des besognes subalternes, ne tarissent pas de plaintes contre l'injustice et la cruauté du Destin?

C'est ce que le pédagogue et philosophe F. Paulsen exprime en raillant «la tête vide qui, regardant avec suffisance son latin, peut s'élever au-dessus des classes productives . . . dresse une barrière insurmontable entre elle et le vulgaire, grâce à son latin» et il s'écrie: «Fais voir ce que tu sais faire, ce que tu sais faire de plus que d'autres; défends-toi si tu veux rester à la tête!» (Histoire de l'enseignement académique II, p. 680.)

Le premier citoyen de la Grande Amérique dont nous avons pu admirer l'esprit pratique qui n'exclut pas les élans généreux, a formulé ainsi «l'Idéal américain» dans un livre retentissant: «Nous sentons que l'homme d'action l'emporte de beaucoup sur le frondeur bavard . . . L'homme qui lutte pour la bonne cause vaut infiniment mieux que le rêveur qui se retire dans sa solitude. Et pour me servir d'une comparaison empruntée au jeu de football nous pensons qu'un honnête homme doit jouer «chiquement» (fair play) sans arrière-pensée et que finalement le succès est du côté de celui qui frappe droit sur la ligne (who hits the line hard).» Quelle signification intense ces paroles du président Th. Roosevelt prennent-elles aujourd'hui après la Grande Guerre . . .

L'humanisme est aristocratique aussi quant à son mode de transmission. Quel est ce pèlerinage étrange où $\frac{1}{3}$ sinon $\frac{1}{4}$ des partants arrive au terme de la course, semant en route tous les autres qui ont acquis le droit d'incriminer l'école si rétrograde, les programmes si touffus, les professeurs si maladroits?

Et parmi ceux qui pénètrent jusqu'à l'enceinte du sanctuaire, combien se retournent las et désabusés en soupirant: Est-ce là tout? Ils ont pendant 7 ans, pâli sur la lexicologie si compliquée et la syntaxe si subtile qu'ils voudraient bien toucher ou du moins avoir l'air de toucher les intérêts de ce capital d'efforts et de peines! Et parmi ceux, moins nombreux encore, qui pénètrent assez avant pour entrevoir les lignes harmonieuses du temple classique, combien ont acquis — *κτῆμα εἰς ἀεὶ* — cette conviction intérieure, qui fait les fidèles et les apôtres?

C'est même là, si incroyable que cela paraisse, une des raisons pour laquelle le philosophe A. Fouillée — dont il sera encore question — prône les difficultés du latin, en vue de refouler le flot démocratique des élèves et le flot montant des fonctionnaires en s'écriant: «Mettez des élèves «médiocres au régime de la méthode active, de la composition sérieuse en français et en latin, de la traduction exacte et littéraire, *ils en auront bientôt assez!*»⁷⁾ Certes une sélection des capables est bonne et même nécessaire, mais y a-t-il une mesure plus antidémocratique et même plus injuste que de prescrire un plan uniforme, et pour ainsi dire un plat national pour tous les estomacs, comme s'il n'y avait qu'une seule espèce de cerveau, un cerveau type — au lieu de l'infinie variété de capacités;

⁷⁾ L'enseignement au point de vue national, p. 186.

un seul estomac normal au lieu de l'infinité des goûts! C'est restaurer en quelque sorte, sous une autre forme, la désolante uniformité des programmes du premier Empire et nous avons comme une vague idée que cette cuisine nationale répugnerait bientôt au grand public et finirait par tomber en discrédit.

* * *

Si tel est le résultat aux trois quarts négatif de ces études, comment se fait-il qu'en dépit de cette expérience désastreuse cet enseignement ne manque jamais de candidats condamnés par leur famille à refaire toujours la même expérience? La question est permise et même fournit la clef de ce cercle vicieux: c'est que les candidats, futurs avocats, futurs notaires, futurs docteurs, futurs professeurs se recrutent parmi ceux qui veulent être un jour — plus ou moins lointain, mais certain — détenteurs de cette précieuse peau d'âne à laquelle sont attachés tous les privilèges officiels. Ils apprendraient d'ailleurs avec la même conviction le hottentot ou l'iroquois si ces branches étaient censées aboutir au «dignus es intrare». Et ici il est un fait digne d'admiration! Ce sont les fils d'épiciers, d'artisans, de bourgeois enrichis qui regardent avec le plus d'extase la porte du baccalauréat, ce «sésame ouvre-toi» pour dire: ce doit être tout de même quelque chose d'extraordinaire que cet examen qui abaisse toutes les barrières pour donner accès aux professions appelées, «libérales», c.-à-d. conférant honneurs et loisirs.

Mais il y a encore une autre raison: c'est la logomachie dont se contentent trop souvent les instigateurs de prétendues réformes, des idéologues opérant, tels des prestidigitateurs, avec des concepts indéterminés, des raisonnements abstraits, des hypothèses plus ou moins spirituelles, des postulats spécieux, tout ce qu'A. Binet appelle «du verbiage».

La réforme projetée, où le latin est considéré comme une véritable panacée et où l'enseignement moderne est «handicapé» par des sanctions inégales et injustes, nous semble inspirée principalement par le philosophe A. Fouillée qui dit que «la version, le thème, la composition en latin (ou en français), voilà le véritable dynamomètre intellectuel». *)

Et l'idée maîtresse de son ouvrage, «Les Etudes classiques et la Démocratie», n'est-elle pas celle-ci: arrêter les couches populaires, encore incultes, dans leur soif de s'élever au pouvoir de peur qu'elles ne dégradent le dépôt de la tradition, le patrimoine de la civilisation?

Aussi nous attacherons-nous à démontrer, dans la suite, que c'est là un point de vue rétrograde, contraire à la psychologie expérimentale, à l'évolution historique et à la science en général.

Si donc les partisans du lycée privilégié fixent encore comme but à leurs «humaniores litterae» cette culture générale désintéressée qui rend

*) L'enseignement au point de vue national, p. 351.

apte à toutes les vocations⁹⁾ parce qu'elles ne nous prédispose à aucune — nous savons du reste combien il en faut rabattre — ; s'il est vrai qu'ils peuvent y atteindre par cette gymnastique intellectuelle que constitue l'étude difficile de ces langues claires et logiques aussi bien que par le fond philosophique et purement humain, déposé comme un trésor dans les anciens auteurs, il convient cependant de leur rappeler respectueusement qu'il y a encore d'autres disciplines de logique, d'équilibre, d'harmonie, d'humanité, en un mot d'autres chemins qui mènent à Rome et même à Athènes pour faire sa prière sur l'Acropole.

C'est pourquoi tout faible que nous sommes, et au risque de paraître téméraire à certains, nous lancerons résolument le caillou de notre critique au front présomptueux du géant Préjugé.

(Suite et fin au prochain numéro.)

M. TRESCH.

Contre les examens trimestriels.

Bien que j'aie horreur de toute anarchie, je sens que je vais passer pour un anarchiste. Tant pis. D'autres diront que je suis un mauvais plaisant, d'autres encore, un mauvais professeur. Tant pis encore, mais il y a des choses qu'il faut dire, si énormes et si saugrenues qu'elles paraissent aux esprits rassis.

Donc, beaucoup de professeurs — sans même évoquer l'ombre du légendaire père de famille des journaux, qui faisait peur jadis aux gouvernants — des centaines de professeurs ont vu comme moi que périodiquement, trois fois l'an, les enfants de nos collègues sont astreints à un bachotage absurde et malfaisant. J'entends parler des examens de fin de trimestre, que dans notre jargon scolaire nous appelons « compositions », alors que, comme chacun sait, une composition, en France, c'est ce que nous appelons non moins improprement une « rédaction ».

* * *

Je dis bien : bachotage absurde et malfaisant. Absurde d'abord, car que prouve, au fond, ce savoir hâtif, prodigieusement dense et divers, emmagasiné dans le cerveau dans le moins de temps possible, dans le seul but, avec le seul souci et le seul espoir de n'y plus penser dès le lendemain du jour redoutable et redouté ? Ce qui importerait, c'est le travail régulier, méthodique, sérieux, jour par jour et heure par heure. Or, voyez ce qui se passe généralement : les cancre de tout crin se la coulent douce, travaillant peu ou prou, puisqu'ils comptent bien se rattraper aux compositions finales, à la fin de l'année surtout, où un grand effort de mémoire, quand ce n'est pas la fraude, peut tout racheter.

⁹⁾ Faisons une place à part au philologue pour qui la connaissance du latin est précieuse pour ne pas dire nécessaire.

Bachotage malfaisant et néfaste, non seulement pour la santé des enfants, dont en vérité nous ne nous préoccupons pas assez; malfaisant aussi pour l'enseignement. Ici, il est vrai, j'entends parler surtout, mais non pas exclusivement, des Lycées de jeunes filles. A la fin de chaque trimestre, trois semaines durant, ces enfants ont l'air de pauvres êtres traqués; inquiètes et surexcitées, elles ne savent plus ni écouter, ni répondre, ni raisonner; la moindre besogne régulière de la classe de français, de latin ou de toute autre branche leur semble excessive: la nervosité féminine aidant, elles ne vivent plus, ne pensent plus qu'à une chose: la prochaine composition.

Cependant, en additionnant, l'on peut voir aisément que, les tranches du bachotage se répétant trois fois avec une régularité inexorable, cela fait, au bout de l'an, deux mois qui sont autant dire perdus pour l'enseignement. C'est donc un moyen de contrôle qui coûte cher, et qui n'a même pas, pour se faire pardonner, le mérite d'être indispensable.

* * *

En effet, quel contrôle peut valoir celui, régulier, normal, efficace, à condition d'être rigoureux, de la classe? Dans toutes les classes bien faites, c'est le travail journalier qui devrait compter avant tout. J'ai dit que le contrôle final des compositions n'est souvent qu'un camouflage ou un leurre. Aucun de ceux qui sont au courant des choses ne me démentira. Il est vrai que dans les classes très peuplées, comme malheureusement nous en avons trop, il est difficile d'interroger chaque élève plusieurs fois dans le courant du trimestre. Mais alors, pourquoi ne pas recourir à la révision périodique des matières apprises, soit tous les quinze jours, telle qu'elle est prescrite par une de ces nombreuses instructions d'autan dont on ne se souvient que très vaguement?

Ce serait, dira-t-on, aux compositions trimestrielles, substituer des compositions bimensuelles: on n'en finirait plus, et voilà un singulier progrès! — Pardon, minute: ces révisions à petites doses ne fatigueraient personne, car diviser les difficultés, c'est les diminuer; et d'ailleurs, si cela vous effraie, pourquoi alors ne pas recourir à ce moyen de contrôle si simple, si logique et si redouté des paresseux, qui consiste à faire répondre par écrit, de temps en temps, à une petite question choisie dans la leçon du jour? Ce serait aléatoire, sans doute, pour plus d'un; mais pour faire travailler régulièrement son monde, ce qui importe avant tout, le professeur possède-t-il un moyen plus élémentaire et, encore une fois, plus efficace?

Ce qui m'apparaît comme proprement aléatoire pour tout le monde, c'est précisément la chance unique de la composition finale. Néfaste pour la santé, ne prouvant du reste pas grand'chose, surtout dans les Lycées de jeunes filles, où généralement l'agitation des enfants influe fâcheusement sur la qualité de leur travail, elle entrave beaucoup l'enseignement.

C'est dire assez combien elle est nuisible. Notre enseignement est menacé d'étouffer dans la camisole de force que lui imposent les examens. C'est bien le moins que nous pussions un gros soupir, qui n'est pas encore, hélas! un soupir de soulagement.

M. Esch.

Um ein englisches Übungsbuch.

Die Männer des Unterrichts haben sich meines Wissens noch nie über eine Methodenfrage geeinigt; noch wurde jemals in solchen Dingen ein Mann durch einen Aufsatz seines Berufsgenossen bekehrt. Das sei also hier auch nicht unternommen. Und doch gibt es methodisch wertlose Bücher, die verschwinden sollen. Eines davon ist der erste Teil der Englischen Schulgrammatik von Gurcke, deren zweiter Teil schon vor Jahren ausgegangen ist — wie ein Licht, würde man sagen, wenn das Wort nicht zu sanft wäre für ein solches Ungeheuer. Und nun wäre hier recht vieles zu sagen, ganz überhaupt über die trostlose Zusammenhanglosigkeit unserer englischen Unterrichtsbücher an den Industrieschulen, die nur der beredte Ausdruck ist für die Unklarheit des Programmes und der Methode; dann überhaupt über die unglaubliche Tatsache, daß jenes Buch in seiner dritten Abteilung, dem Pensum unserer Quinta, neben einer methodisch wie wissenschaftlich unzulänglichen Grammatik nur deutsche Übungsstücke zum Übersetzen ins Englische enthält, meist abgerissene Sätze ohne Inhalt oder, wenn sie einen Inhalt haben, mit statistischen Angaben aus dem Jahre 1851. Aber wo sind denn heute die Ahn und Stehres und Pløetz, der Pløetz, der unsere Jugend erfreute?

Nein, ich werde nicht den Geist der direkten Methode heraufbeschwören; er würde es mir übel danken, ihn gegen einen solchen Feind zu führen.

Über Stoff und Einrichtung eines Buches wird sich nun immer streiten lassen; manches Schulbuch aber wurde schon gefällt, wenn ihm grobe materielle Irrtümer, zu deutsch Fehler, nachgewiesen wurden. Der Stoff der zwei ersten Abteilungen dieses Gurcke ist bedeutend besser, und der ganz schwache Punkt ist da die Aussprache. Die einleitende Beschreibung der Einzellaute schon geht über jedes erlaubte Maß wissenschaftlicher Schiefheiten weit hinaus. Sodann ist das zur Bezeichnung der Aussprache gewählte, allerdings mangelliaft durchgeführte System Webster schon an sich recht unpraktisch, besonders auch deshalb, weil es oft über eine Reihe von Buchstaben eines Wortes gar nichts vermerkt. Die Schüler mögen ja einmal richtig raten, erfahrungsgemäß aber haben sie eine besondere Fertigkeit darin, immer daneben zu treffen. Für viele Wörter sind die Laute überhaupt nicht angegeben.

Was dann für eine wirkliche englische Aussprache so wesentlich ist, die Unterscheidung zwischen starken und schwachen Formen eines

Wortes, das scheint für den Verfasser des bemängelten Buches nicht zu bestehen. Das einzige Mal, wo von zwei Formen Rede geht, bei myself in Lektion 16, ist die betreffende Angabe falsch. (i ist nicht lang.)

Man könnte nun sagen, dies alles betreffe eher die Methode, und davon habe ja nicht gesprochen werden sollen. Aber wenn man dann die Methode selbst gelten läßt, so darf man doch wohl verlangen, daß innerhalb derselben die Aussprache mit dem Grade von Genauigkeit und Folgerichtigkeit angegeben werde, die bei dem gewählten System eben möglich ist. Das ist nun leider nicht der Fall. Denn es gibt keine Lektion, in der nicht bei einem oder mehreren Wörtern die Bezeichnung der Aussprache einfach falsch ist. In den zehn ersten Lektionen allein sind es folgende: Emma, madam, one, eleven, thirteen..., your, cousin, twentieth..., autumn, Sunday (Wörter auf -day) branches, crooked, July, January, William, Richard, dear, always, obedient, necessary, plant, injurious, before (Vorsilbe be), parlour, poor, pretty, sugar, vinegar, unwholesome, several, contented (Endsilbe -ed), gentleman (Komposita mit man), diamond, nation, Europe, husband, gooseberry, harbour, about, holiday, Nicholas.

Es soll nicht behauptet werden, daß alle direkt falschen oder irreführenden Bezeichnungen erwähnt worden sind, aber auch so ist die Liste lang genug um zu zeigen, wie gründlich derjenige betrogen wäre, der sich auf diese «Angabe der Aussprache» verlassen wollte.

Soll man uns wirklich zwingen können, heutzutage ein solches Buch noch ernst zu nehmen?

J. FELTES.

L'activité de l'Association en 1921.

En 1921, l'Association, par l'intermédiaire de son comité, n'a pas cessé un instant de sauvegarder les intérêts matériels, intellectuels et moraux du corps professoral.

Dans notre exposé sur l'activité de l'Association en 1920 publié au N° 17 du «Bulletin des professeurs», nous n'avions pu parler que très sommairement de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 1920, le bulletin étant déjà sous presse pour paraître au commencement de janvier 1921. Pour différentes raisons, des raisons d'économie surtout, un rapport plus complet et plus détaillé n'avait pas été publié non plus au N° 18 du bulletin.

L'ordre du jour de cette assemblée comprenait deux points essentiels: 1) le Congrès international de Paris de 1921. 2) Echange de vues sur la situation matérielle des professeurs.

* * *

Au Congrès de Paris, qui a eu lieu en 1921 (Pâques), trois questions importantes devaient être traitées:

- a) Réorganisation de l'enseignement secondaire.
- b) Equivalences de grades entre universités nationales.
- c) Organisation centralisée des relations entre étudiants des divers pays et entre les groupements d'anciens élèves et des familles.

La réorganisation de l'enseignement secondaire constitue une question qui occupe vivement toutes les nations après la guerre. Elle fut aussi l'objet de vives discussions au sein de notre assemblée, mais après avoir bien envisagé la situation, l'assemblée opina qu'il serait prudent d'attendre la fin des pourparlers du Gouvernement et des débats à la Chambre des députés au sujet d'une union économique avec la Belgique avant d'aborder sérieusement la question de la réorganisation de l'enseignement secondaire; d'attendre enfin que la solution de multiples problèmes concernant cette question fût donnée par les grands pays avoisinants, surtout par la France.

Le Congrès de Paris dont on lira le rapport dans ce numéro même du «Bulletin», et les polémiques des journaux français sur cette question prouvent combien il est difficile de se mettre d'accord en matière d'instruction, encore plus en matière d'éducation, et combien la tâche de réorganiser au plus grand profit de la nation constitue un travail ardu et délicat.

En France la question n'est pas encore résolue.

Notre gouvernement est en voie de faire étudier la question; des organes officiels en sont chargés, de sorte que de toutes parts des matériaux sont réunis pour reconstruire l'édifice. Le Congrès de Luxembourg du mois d'août prochain nous fournira sans doute d'intéressants renseignements, peut-être la solution du problème.

Quant aux équivalences de grades entre universités nationales, l'échange de vues de notre assemblée générale du 31 décembre 1920 peut se résumer comme suit:

a) «Ceux de nos compatriotes qui désirent s'établir à la fin de leurs études universitaires en France p. ex., ne sauraient exiger en leur faveur une exception des dispositions en vigueur dans le pays en question vis-à-vis des indigènes, c'est-à-dire qu'ils devront se soumettre non seulement aux examens requis, y compris le baccalauréat, mais encore à la naturalisation et au service militaire, comme le prouvent les décisions récentes du Gouvernement français.»

b) «Quant à ceux des Luxembourgeois qui désirent prendre leurs grades à des universités étrangères, l'Assemblée engage le Gouvernement à obtenir par voie diplomatique qu'ils soient admis de droit aux examens prévus et dispensés des démarches et recommandations personnelles parfois pénibles dont le succès dépend du bon vouloir des universités respectives.»

Le gouvernement luxembourgeois s'est déclaré prêt à intervenir selon le vœu de l'assemblée dès qu'une réclamation lui parviendrait.

«Quant à la question de savoir si l'équivalence doit être accordée à ceux des compatriotes qui ont pris leurs grades à l'étranger, et qui veulent s'établir dans notre pays, l'Assemblée est d'avis que cette question assez complexe (à cause de la valeur inégale des diplômes) mérite d'être soumise à des délibérations plus approfondies et mieux documentées. Néanmoins l'assemblée opine que le projet de loi concernant les grades obtenus à l'étranger, pendant la guerre, par des Luxembourgeois doit trouver une interprétation et une application aussi large que possible.»

C'est à la Chambre des députés que cette question fut dans la suite discutée. Un projet de loi de M. G. Diderich, répondant à la manière de voir de notre assemblée, eut cependant, paraît-il, un avis défavorable de la part du Conseil d'Etat.

c) «Pour ce qui est de l'équivalence du baccalauréat avec nos examens de fin d'études secondaires, elle a été obtenue sans difficulté jusqu'en 1892; mais une restriction y a été apportée depuis pour la médecine, la pharmacie et l'art vétérinaire, et cette restriction a été confirmée encore récemment (31 XII 1919).

L'exemple de la Roumanie qui jouit de faveurs spéciales ne saurait être invoqué par nous tant que nous ne remplissons pas les mêmes conditions que ce pays qui a adopté les programmes français et en grande partie un personnel enseignant français. La solution dépend donc de la question préalable: jusqu'à quel point nos programmes pourront-ils être adaptés aux programmes des établissements d'enseignement secondaire français?»

L'échange de professeurs français avec des «professeurs de langues» luxembourgeois qui a été demandé (par le Comité Michelet), pouvait servir d'acheminement vers cette solution. Au courant de l'année 1921, la question de l'échange de professeurs fut encore l'objet de discussions au sein des conférences des professeurs de nos différents établissements d'enseignement moyen; plusieurs collègues s'étaient déclarés prêts à se faire échanger contre des collègues français. Les pourparlers de l'accord belgo-luxembourgeois ont encore une fois refoulé à l'arrière-plan la réalisation de ces désirs et de ces mesures.

Pour ce qui concerne l'organisation centralisée entre étudiants des divers pays et entre les groupements d'anciens élèves et des familles, l'assemblée déclara attendre les propositions à fournir par le Congrès de Paris.

Elles y ont été données surtout par MM. Petit-Dutaillis et Desclos, et M. Heurtz avait été chargé de s'occuper de cette question pour son pays. A la suite des démarches de ce dernier, le Gouvernement luxembourgeois ayant déjà pris en main l'organisation de la correspondance internationale interscolaire *qui fonctionne en ce moment*, a bien voulu se charger aussi de l'échange interscolaire d'élèves.

C'est l'Office National des Universités et Ecoles françaises à Paris, Boulevard Raspail, 96, qui constitue le centre de cette organisation des Echanges internationaux pédagogiques et dont le directeur est M. Petit-Dutaillis, inspecteur général de l'enseignement secondaire en France. Ces relations de notre association avec l'étranger se faisant par voie officielle sont ainsi assurées et facilitées.

La question de l'organisation centralisée entre les groupements d'anciens élèves et des familles est encore en suspens.

* . *

Au deuxième point de l'ordre du jour de l'assemblée générale du 31 décembre 1920: Echange de vues sur la situation matérielle, M. Heurtz, délégué au Comité de l'Association générale des Fonctionnaires et Employés de l'Etat, donna communication du vote de la Chambre par lequel la nouvelle indemnité de renchérissement sera valable pour 1921 et servira d'étape transitoire à la revision des traitements qui serait à attendre dans les premiers mois.

L'indemnité a été accordée, comme on se rappelle, jusqu'au mois de juillet inclusivement. La revision n'eut pas lieu comme elle avait été demandée par l'Association générale des Fonctionnaires et Employés de l'Etat malgré les efforts inlassables de son Comité d'exécution. Au renouvellement du comité en automne 1921, M. Heurtz se fit remplacer par M. Math. Schmit comme délégué du corps professoral à l'Association générale des Fonctionnaires et Employés de l'Etat.

* . *

Le 1er mars 1921, les membres du Comité de l'Association s'étaient réunis à Luxembourg pour s'entendre sur la question de la participation au Congrès de Paris, auquel furent délégués le président et le secrétaire de notre Association.

Les délégués de Luxembourg mirent ensuite leurs collègues au courant de ce qui a été fait à propos de l'incident soulevé à la Chambre par le Dr. M. Welter. Une protestation rédigée et signée par le Président et le Secrétaire a été envoyée immédiatement à M. le Directeur général de l'Instruction publique, dont suit la réponse.

Luxembourg, le 31 janvier 1921.

Monsieur le Président,

Comme suite à votre lettre du 27 janvier, j'ai l'honneur de vous communiquer en copie un extrait du compte-rendu officiel de la séance de la Chambre des Députés du mercredi, 26 janvier, extrait qui vous permettra de vous rendre un compte parfait de ce qui a été dit à cette occasion sur les membres du corps professoral. M. le docteur Welter relève à différentes reprises qu'il n'entend parler que de cas qui, suivant lui, se seraient produits à l'époque où il faisait lui-même ses études secondaires. D'un autre côté, les

déclarations de l'orateur ont suscité de vives dénégations de la part de la Chambre, ainsi que des répliques de la part du Directeur général afférent et de Monsieur le Ministre d'Etat.

Le Directeur général de l'Instruction publique,
N. Welter.

Le 4 avril 1921 eut lieu à Luxembourg notre Assemblée générale. Le président y donna communication de la réponse précitée concernant l'incident Welter, lequel ensuite fut considéré comme clos.

Communication a été ensuite donnée dans cette Assemblée générale des démarches qui avaient été faites par le comité depuis novembre 1920 pour la rétribution du service de la régence, pour la fixation du tarif des leçons supplémentaires et pour la réalisation d'autres vœux formulés par les délégués. (Voir «Bulletin»: N° 17, p. 43.) A ce sujet, Monsieur le Directeur général de l'Instruction publique a répondu par la lettre suivante:

Luxembourg, le 10 mars 1921.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai pris connaissance des vœux formulés par l'Association des professeurs dans son mémoire du 25 novembre 1920.

L'Association demande en premier lieu la rétribution du service de la régence. Cependant cette charge rentre si essentiellement dans les fonctions de professeur qu'elle ne saurait comporter de rémunération spéciale au sens de la loi du 29 juillet 1913. L'observation que le service de régent ne serait pas imposé à tous les titulaires indistinctement, se heurte au fait que nul professeur ne jouit du privilège d'en être dispensé. D'ailleurs conformément au règlement, les régents sont nommés sur la proposition des conférences mêmes. Je joins la copie d'une circulaire y relative que je viens d'adresser aux directeurs des établissements d'enseignement moyen.

L'Association réclame en second lieu qu'il soit tenu compte des indemnités de renchérissement pour la fixation du tarif des leçons supplémentaires. Je regrette de ne pouvoir accéder à ce vœu. Le tarif en question, comme tous les taux d'indemnités supplémentaires, ne saurait tabler que sur la base fixe des traitements et ne pourra être élevé avant la révision projetée des traitements.

Quant à la troisième question concernant la computation des devoirs de mathématiques pour les allègements de tâche, elle est en voie d'instruction et trouvera prochainement sa solution.

L'Association propose finalement des mesures plus radicales et mieux appropriées pour assurer le recrutement et l'homogénéité du corps professoral. Il me serait agréable de recevoir des propositions plus précises sur les mesures envisagées.

Le Directeur général de l'Instruction publique,
N. Welter.

La question de la computation des devoirs de mathématiques pour les allègements de tâche a été réglée à la suite en ce sens qu'un devoir à remettre toutes les 2—3 semaines serait fait en classe.

Dans la même assemblée MM. Heuertz et Tresch donnèrent un aperçu succinct sur le Congrès de Paris, auquel l'Association les avait délégués. (Voir le rapport plus détaillé publié dans ce même numéro du «Bulletin des professeurs».)

Au sujet de l'admission des stagiaires et du personnel des lycées de jeunes filles comme membres de l'Association nationale des professeurs, l'Assemblée estima qu'il n'y a plus d'inconvénients à admettre tous les gradués.

Un membre de l'Assemblée émit ensuite le vœu que l'arrêté (29 oct. 1919) réglant la nomination des stagiaires fût revisé ou rapporté, croyant que les chances d'avancement étaient plus favorables (de 1915—1919) avant l'arrêté en question, et que rien ne justifie, aujourd'hui que le recrutement s'annonce difficile, une interprétation plus étroite.

* * *

Dans la question de la péréquation des professeurs avec l'amélioration projetée des juges, l'Association n'a pas manqué à son devoir. En effet, outre un article «Professeurs et Magistrats», publié au N^o 18 du «Bulletin des professeurs» par le Président de l'Association, la requête suivante fut adressée à la Chambre des Députés :

Messieurs les Députés,

L'Association des professeurs de l'enseignement moyen et supérieur a l'honneur d'adresser à la Chambre des Députés la requête suivante :

Considérant que les professeurs-docteurs de l'enseignement moyen par les lois de 1913 et 1919 sont assimilés quant au traitement aux juges des tribunaux d'arrondissement;

Considérant qu'ils ne jouissent guère des avantages qui reviennent aux juges des tribunaux d'arrondissement du fait de leur avancement plus rapide non seulement dans les grades supérieurs de la magistrature, mais encore dans d'autres administrations;

Considérant que les professeurs gradués ont fait, comme les magistrats, des études académiques, plusieurs examens supérieurs équivalents ainsi que plusieurs années de stage;

Considérant de plus que pour les revenus accessoires éventuels ils ne se trouvent pas dans une situation plus favorable que les magistrats qui jouissent de certains cumuls comme conseillers d'État, conseillers à la Chambre des comptes, membres de la commission d'instruction, etc.;

Considérant ensuite que, loin d'obtenir des faveurs, les professeurs seuls ont vu augmenter leur tâche hebdomadaire assez arbitrairement de deux heures par l'arrêté grand-ducal du 23 juin 1908, sans qu'une majoration cor-

respondante de traitement soit venue compenser ce surcroît de travail, ce qui représente pour chaque membre du corps professoral, une perte d'un dixième du traitement:

Considérant enfin que les raisons invoquées pour le recrutement des magistrats, plaident avec la même force pour celui des professeurs;

L'Association des professeurs de l'enseignement moyen et supérieur, pleine de confiance dans le sentiment de haute équité qui anime l'éminente assemblée législative, demande que l'ancienne hiérarchie établie entre les magistrats d'une part, et les professeurs et directeurs d'autre part, soit maintenue; en conséquence elle ose espérer que lors d'un relèvement éventuel du traitement des juges (projet Liesch), la situation des professeurs et directeurs pour des raisons de justice distributive, sera améliorée dans la même mesure.

Luxembourg, le 7 juillet 1921.

Le président,
F. Heuertz.

Le secrétaire,
M. Tresch.

* * *

Le 7 décembre 1921, le comité de l'Association s'est réuni à Luxembourg, pour préparer l'ordre du jour du Congrès international de l'enseignement secondaire, qui aura lieu à Luxembourg au mois d'août prochain, du 1er au 4 inclusivement. (Voir le 1er article.)

Le 27 décembre 1921, il y eut encore une réunion du comité à laquelle assistaient M. A. Beltette, professeur à Tourcoing, secrétaire général du B. I., et M. J. Wagener, conseiller de Gouvernement, pour discuter le même sujet.

Luxembourg, le 20 février 1922.

Le Président de l'Association,
F. HEUERTZ.

Nécrologie.

Le 13 juin 1921, l'Association a perdu un de ses jeunes, M. Jean Thomé, décédé à Luxembourg, à l'âge de 34 ans.

Elle partage la poignante douleur de Madame Veuve J. Thomé et de ses deux enfants et leur renouvelle les sympathiques condoléances de ses membres.

Liste des membres de l'Association (mars 1922.)

No. d'ordre	Noms et prénoms	Qualité, établissements d'enseignement
1	<i>Ahnen Henri</i>	directeur du Lycée de jeunes filles, Luxembourg.
2	<i>Altman François</i>	professeur au Gymnase, Diekirch.
3	<i>Altman J.-Bapt.</i>	répétiteur au Lycée de jeunes filles, Luxembourg.
4	<i>Becker Charles</i>	professeur au Gymnase, Echternach.
5	<i>Bisenius Eugène</i>	professeur à l'École ind. et com., Luxembourg.
6	<i>Braunshausen N.</i>	professeur au Gymnase, Luxembourg.
7	<i>de Colnet Fr.</i>	docteur en sciences phys. et math.; chambellan-secrétaire de S. A. R. la Grande-Duchesse.
8	<i>Comes Isidore</i>	professeur au Gymnase, Echternach.
9	<i>Cravatte Michel</i>	répétiteur au Gymnase, Diekirch.
10	<i>Duhr Aloyse</i>	professeur au Gymnase, Echternach.
11	<i>Dupong J.-P.</i>	professeur au Gymnase, Luxembourg.
12	<i>Eusch J.-Bapt.</i>	professeur au Gymnase, Luxembourg.
13	<i>Erpelding J.-P.</i>	professeur au Gymnase, Luxembourg.
14	<i>Esch Mathias</i>	professeur au Lycée de jeunes filles, Luxembourg.
15	<i>Even François</i>	professeur à l'École ind. et com., Luxembourg.
16	<i>Faber Gustave</i>	directeur de l'École ind. et com., Luxembourg.
17	<i>Faber J.-Pierre</i>	professeur à l'École ind. et com., Luxembourg.
18	<i>Feltes Jean</i>	professeur à l'École ind. et com., Luxembourg.
19	<i>Franck J.-P.</i>	répétiteur au Gymnase, Diekirch.
20	<i>Frieden Pierre</i>	professeur au Gymnase, Diekirch.
21	<i>Glaesener Michel</i>	professeur au Gymnase, Luxembourg.
22	<i>Gargen Guill.</i>	professeur au Gymnase, Luxembourg.
23	<i>Gargen Mathias</i>	professeur à l'École ind. et com., Esch s. l'Alz.
24	<i>Greisch Joseph</i>	professeur à l'École ind. et com., Esch s. l'Alz.
25	<i>Hansen Joseph</i>	professeur au Gymnase, Luxembourg.
26	<i>Hansen Michel</i>	professeur à l'École ind. et com., Luxembourg.
27	<i>Heckmes Dom.</i>	aumônier au Lycée de jeunes filles, Luxembourg.
28	<i>Hein Nicolas</i>	professeur à l'École ind. et com., Luxembourg.
29	<i>Heirens Nicolas</i>	professeur à l'École ind. et com., Esch s. l'Alz.
30	<i>Mme Heirens-Hannes</i>	professeur au Lycée de jeunes filles, Esch s. l'Alz.
31	<i>Hess Joseph</i>	professeur au Lycée de jeunes filles, Esch s. l'Alz.
32	<i>Heuertz Edler</i>	professeur au Gymnase, Luxembourg.
33	<i>Hoffmann Phil.</i>	professeur à l'École ind. et com., Luxembourg.
34	<i>Houdremont Alfr.</i>	directeur de l'École ind. et com., Esch s. l'Alz.

D'après la première liste, publiée dans le journal N° 1, il y avait en 1905: 80 membres; en 1909 le nombre s'éleva à 94, puis à 97 en 1916, à 103 à la fin de l'année 1918, à 132 en 1922.

No. d'ordre	Noms et prénoms	Qualité, établissements d'enseignement
35	<i>d'Huurt Martin</i>	professeur honoraire, Luxembourg.
36	<i>Kapp Théodore</i>	professeur à l'École ind. et com., Esch s. l'Alz.
37	<i>Karels Jean</i>	professeur honoraire, Luxembourg.
38	<i>Karp Martin</i>	professeur à l'École ind. et com., Luxembourg.
39	<i>Kasel Albert</i>	professeur au Gymnase, Luxembourg.
40	<i>Kass Mathias</i>	professeur au Gymnase, Diekirch.
41	<i>Kauder J.-Pierre</i>	directeur du Gymnase, Echternach.
42	<i>Kayser Jacques</i>	professeur à l'École normale, Luxembourg.
43	<i>Keiffer Jules</i>	inspect. principal de l'enseignement prim., Luxbg.
44	<i>Kieffer Robert</i>	professeur au Lycée de jeunes filles, Luxembourg.
45	<i>Klaess Pierre</i>	professeur au Gymnase, Echternach.
46	<i>Klein J.-Edmond</i>	professeur au Gymnase, Luxembourg.
47	<i>Koenig Lucien</i>	professeur à l'École ind. et com., Luxembourg.
48	<i>Katz Aloyse</i>	professeur à l'École ind. et com., Esch s. l'Alz.
49	<i>Koppes Jean</i>	professeur au Gymnase, Luxembourg.
50	<i>Kowalsky Emile</i>	professeur au Gymnase, Diekirch.
51	<i>Kratzenberg Dan.</i>	professeur au Gymnase, Echternach.
52	<i>Kreins Michel</i>	professeur à l'École ind. et com., Esch s. l'Alz.
53	<i>Kremer J.-Pierre</i>	professeur au Gymnase, Luxembourg.
54	<i>Lacaf Joseph</i>	professeur au Gymnase, Diekirch.
55	<i>Lamboray J.-P.</i>	maître de dessin au Gymnase, Luxembourg.
56	<i>Melle Lamboray Mathilde</i>	professeur au Lycée de jeunes filles, Esch s. l'Alz.
57	<i>Lammers Nicolas</i>	professeur au Gymnase, Echternach.
58	<i>Limpach Jean</i>	professeur au Gymnase, Echternach.
59	<i>Maillet Pierre</i>	professeur au Gymnase, Diekirch.
60	<i>Manternach Fr.</i>	directeur du Gymnase, Luxembourg.
61	<i>Manternach J.-P.</i>	professeur à l'École ind. et com., Esch s. l'Alz.
62	<i>Margue Nicolas</i>	professeur au Gymnase, Luxembourg.
63	<i>Medinger Paul</i>	professeur au Gymnase, Luxembourg.
64	<i>Merten Joseph</i>	professeur au Gymnase, Diekirch.
65	<i>Meyers Jos.</i>	professeur au Gymnase, Luxembourg.
66	<i>Michels François</i>	professeur au Gymnase, Echternach.
67	<i>Michels Michel</i>	professeur à l'École ind. et com., Esch s. l'Alz.
68	<i>Mohrmann Robert</i>	professeur à l'École ind. et com., Esch s. l'Alz.
69	<i>Muller Pierre Jos.</i>	professeur au Gymnase, Diekirch.
70	<i>Neiers Nicolas</i>	professeur au Gymnase, Luxembourg.
71	<i>Nickels Nicolas</i>	directeur du Lycée de jeunes filles, Esch s. l'Alz.
72	<i>Nasen Jacques</i>	professeur au Lycée de jeunes filles, Esch s. l'Alz.
73	<i>Ollinger Camille</i>	professeur au Gymnase, Diekirch.
74	<i>Oster Auguste</i>	professeur au Lycée de jeunes filles, Luxembourg.
75	<i>Oster Edouard</i>	professeur à l'École ind. et com., Luxembourg.
76	<i>Oth Joseph</i>	maître de dessin au Gymnase, Diekirch.

No. d'ordre	Noms et prénoms	Qualité, établissements d'enseignement
77	<i>Ouwth Félix</i>	professeur à l'Ecole ind. et com., Luxembourg.
78	<i>Palgen Nicolas</i>	professeur au Gymnase, Echternach.
79	<i>Petry Henri</i>	professeur à l'Ecole ind. et com., Luxembourg.
80	<i>Pfeiffer Jean</i>	professeur à l'Ecole ind. et com., Esch s. l'Alz.
81	<i>Pierret Edouard</i>	professeur à l'Ecole normale, Luxembourg.
82	<i>Platz Ernest</i>	docteur ès lettres au Gymnase, Luxembourg.
83	<i>Pletschette Denis</i>	directeur du Gymnase, Diekirch.
84	<i>Pletschette Guill.</i>	ancien professeur, curé à Notre-Dame, Luxembg.
85	<i>Rabinger Henri</i>	maître de dessin au Lycée de j. f., Esch s. l'Alz.
86	<i>Rausch Victor</i>	professeur au Gymnase, Luxembourg.
87	<i>Reimen Bernard</i>	répétiteur au Gymnase, Echternach.
88	<i>Reuland Michel</i>	inspecteur d'Écoles primaires, Luxembourg.
89	<i>Reuter Pierre</i>	professeur à l'Ecole ind. et com., Luxembourg.
90	<i>Ries Nicolas</i>	professeur à l'Ecole ind. et com., Luxembourg.
91	<i>Rippinger Fr.</i>	professeur à l'Ecole normale, Luxembourg.
92	<i>Rieder Jean</i>	professeur à l'Ecole ind. et com., Esch s. l'Alz.
93	<i>Schlim Eugène</i>	répétiteur au Gymnase, Diekirch.
94	<i>Schmit Mathias</i>	professeur au Gymnase, Luxembourg.
95	<i>Schmit Nicolas</i>	professeur honoraire, Luxembourg.
96	<i>Schmit Jean-Fr.</i>	professeur au Gymnase, Echternach.
97	<i>Schmitz Joseph</i>	professeur au Gymnase, Diekirch.
98	<i>Schwaeder Emile</i>	professeur au Gymnase, Luxembourg.
99	<i>Simmer Louis</i>	professeur-attaché au Gouvernement, Luxembourg.
100	<i>Simmer Nicolas</i>	directeur de l'Ecole normale, Luxembourg.
101	<i>Soisson Guill.</i>	professeur à l'Ecole ind. et com., Luxembourg.
102	<i>Sold Jean-Pierre</i>	répétiteur à l'Ecole ind. et com., Luxembourg.
103	<i>Speller Nicolas</i>	professeur au Gymnase, Luxembourg.
104	<i>Sprunck Alphonse</i>	répétiteur au Gymnase, Echternach.
105	<i>Steffen Albert</i>	répétiteur au Gymnase, Luxembourg.
106	<i>Steffes Pierre</i>	professeur au Gymnase, Diekirch.
107	<i>Stein Antoine</i>	professeur au Gymnase, Diekirch.
108	<i>Stein Jean-Pierre</i>	répétiteur au Lycée de jeunes filles, Luxembourg.
109	<i>Strock Joseph</i>	maître de dessin à l'Ecole ind. et com., Luxembg.
110	<i>Strommenger J.</i>	répétiteur au Lycée de jeunes filles, Luxembourg.
111	<i>Stumper Oscar</i>	professeur au Gymnase, Luxembourg.
112	<i>ThibEAU And. Paul</i>	professeur au Gymnase, Diekirch.
113	<i>Thill J.-Pierre</i>	professeur à l'Ecole ind. et com., Luxembourg.
114	<i>Thyes André</i>	professeur à l'Ecole ind. et com., Luxembourg.
115	<i>Thyes Eugène</i>	professeur au Lycée de jeunes filles, Luxembourg.
116	<i>Tockert Joseph</i>	professeur au Gymnase, Luxembourg.
117	<i>Tresch Mathias</i>	professeur à l'Ecole ind. et com., Luxembourg.
118	<i>Wagener Joseph</i>	ancien professeur, conseiller de Gouv., Luxembourg.

No. d'ordre	Noms et prénoms	Qualité, établissements d'enseignement
119	<i>Wagner Alph.</i>	professeur à l'École ind. et com., Luxembourg.
120	<i>Wampach Ed.</i>	répétiteur à l'École ind. et com., Esch s. l'Alz.
121	<i>Weinachter Pierre</i>	professeur au Gymnase, Echternach.
122	<i>Weivers Guill.</i>	professeur à l'École ind. et com., Luxembourg.
123	<i>Welter Nicolas</i>	professeur au Gymnase, Luxembourg.
124	<i>Wengler Michel</i>	professeur au Gymnase, Luxembourg.
125	<i>van Werweke Nic.</i>	professeur honoraire, Luxembourg.
126	<i>Weylert Nic. Eloi</i>	chargé de cours au Gymnase, Luxbg., dom. à Diekirch.
127	<i>Wilhelm Jules</i>	professeur au Gymnase, Luxembourg.
128	<i>Willems Alph.</i>	répétiteur au Lycée de jeunes filles, Esch s. l'Alz.
129	<i>Wirion Auguste</i>	maître de dessin au Gymnase, Echternach.
130	<i>Wirion Edmond</i>	professeur au Gymnase, Luxembourg.
131	<i>Wolter Nicolas</i>	professeur à l'École ind. et com., Luxembourg.
132	<i>Zanen Paul</i>	répétiteur au Gymnase, Diekirch.

Bibliographie

J. van Dooren : *Anthologie des poètes français, 4^e édition, libraire Alb. Hermann, Verviers 1921.*

Dans un avertissement l'éditeur explique comment cette édition, prête à paraître en 1914, a été soustraite aux perquisitions, mais seulement pour rencontrer ensuite de nouvelles difficultés d'exécution.

Une excellente préface de M. Georges Duhamel loue la bonne ordonnance ainsi que le choix judicieux des auteurs et des poèmes. Nous souscrivons volontiers à cet éloge d'un recueil dont nous nous sommes fait le propagateur convaincu, surtout lorsque nous avons recommandé l'introduction de ce manuel, pourtant assez volumineux, dans nos classes de seconde.

Cette nouvelle édition qui se distingue extérieurement des précédentes, et par son volume (1076 pages au lieu de 734) et ensuite par la signature d'un seul des auteurs, l'autre collaborateur, J. Fonsny, étant mort pendant la guerre, se présente sous le titre plus ambitieux d'Anthologie «des poètes français» en général à la place d'un simple recueil de «poètes lyriques».

Nous ne savons pas trop s'il faut féliciter l'auteur de ce changement. Il y a eu évidemment, dans la pensée de l'auteur, un certain flottement sur la définition et les limites de la «poésie lyrique». Et il a ajouté quelques pages qui ne rentraient pas dans le plan primitif: sur le théâtre au moyen-âge (avec Adam de la Halle, p. 33), au XVII^e siècle (avec des extraits de Corneille et de Rotrou), au XVIII^e (où Régnaud seul est représenté avec 2 pages du «Joueur»), tandis qu'au XIX^e, inconséquence étrange, l'auteur n'a pas donné de suite à ce plan. Sans arriver à donner une idée complète sur le genre dramatique, l'auteur a ainsi introduit un élément nouveau, de sorte que le manuel manque un peu d'unité de vues.

Nous nous permettons aussi d'être moins catégorique, lorsque le même préfacier ajoute «qu'il serait difficile de reprocher à l'auteur la moindre négligence». Nous savons par l'expérience combien des ouvrages pareils sont toujours imparfaits par un bout. Ainsi p. ex. dans la 2e édition p. 329 la célèbre chanson de P. Dupont «Les fraises des bois» est mise sur le compte de Gustave Nadaud. Cette substitution fâcheuse, certes, mais qui pouvait s'expliquer à la rigueur par une simple erreur typographique (puisque cette pièce suivait immédiatement P. Dupont), devient inexplicable dans la nouvelle édition, p. 546, où non seulement elle est maintenue, mais encore aggravée par trois pages de texte intercalées. C'est un de ces détails en somme pardonnables dans un ouvrage comme celui-ci, qui a des allures encyclopédiques, mais qu'une collaboration avertie aurait précisément l'avantage de rendre évitables.

Nous avons été naturellement curieux de regarder à la page des auteurs luxembourgeois qui y sont représentés par des extraits de MM. Noppeney et Palgen. Nous ne savons pas à quelle source M. J. van Dooren a puisé cette fois; en tout cas la notice biographique qui précède les deux extraits anticipe un peu sur les événements. Il énumère pour M. Noppeney les œuvres poétiques suivantes:

Le Prince Avril 1907 — De Myrrhe, d'Encens et d'Or, 1907 — Signes sur le Sable 1921 — Poèmes de la Guerre et du Baigne (à paraître prochainement).

Petite rectification: Un seul volume «Prince Avril» a paru en librairie 1907; il est vrai qu'un certain nombre de poèmes ont paru, sous des titres divers, disséminés un peu au hasard des revues et périodiques.

M. van Dooren note également pour le compte de M. Palgen:

La Route Royale 1917 — Petits poèmes d'amour 1918 — Les Seuils noirs, poèmes de la Guerre (1914—17) 1918 — La Vallée ardente (1921). — Prochainement: Les fêtes du Monde.

Même observation pour «La Vallée ardente». Ce sont là vétilles, sans doute! Surtout quand on les voit du haut de Sirius. Mais M. J. van Dooren, qui veut évidemment se montrer extrêmement attentif aux choses du Luxembourg désormais presque belge — d'autant plus que son florilège a été introduit à nos écoles industrielles et commerciales et recommandé pour les (défuntes) distributions de prix et les (naissantes) bibliothèques d'élèves — se doit à lui-même et à son manuel, qui veut avoir une valeur documentaire, de s'en tenir scrupuleusement à l'humble vérité.

Nous constatons encore avec plaisir que la liste des représentants de la chanson, matière d'abord trop sacrifiée, a été considérablement enrichie. Enfin, simple détail, cette nouvelle édition aurait été rendue plus pratique si, à côté de la nouvelle pagination, elle portait aussi l'ancienne.

Sans vouloir entrer dans d'autres détails, concluons que ce volume se recommande aux professeurs de littérature par des qualités sérieuses: c'est un recueil précieux dont nous remercions l'auteur, qui y fait preuve d'une rare érudition, d'un goût généralement sûr et d'un travail infatigable.

M. T.